

Secteur pratiques pédagogiques et éducatives, recherche et formation des maîtres
rapport d'activité 2011-2014

Ce secteur se place directement dans le périmètre du secteur « Pédagogie et Vie Scolaire » du secrétariat général. Son titulaire seconde le secrétaire général adjoint.

Premier périmètre : la rénovation des diplômes

Ce sujet a constitué la part la plus importante de l'activité de ce secteur entre 2011 et 2014. Élu secrétaire national de ce secteur lors du congrès de Melle en mai 2011, j'ai assuré, aux côtés du secrétaire général adjoint chargé de la Pédagogie et de la Vie Scolaire la représentation du SNETAP-FSU dans l'intégralité des instances consultatives professionnelles consultées dans le cadre de la rénovation des diplômes. Lors de la consultation pour la rénovation du Baccalauréat Technologique pendant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, nous avons porté les mandats du SNETAP-FSU relatifs à la défense de cette filière en grave difficulté depuis plusieurs années. A suivi la rénovation du diplôme du CAPA, actuellement en cours pour une mise en place effective à la rentrée de septembre 2015. Le SNETAP-FSU combat actuellement la volonté de la DGER d'accroître la part du CCF et le non fléchage disciplinaire d'un volume horaire conséquent de la formation. La dernière rénovation concerne celle des BTSA ACSE et DARC, durant laquelle nous avons porté les revendications du SNETAP-FSU pour un renforcement de l'agro-écologie, du nouveau modèle agricole prôné par le ministère.

En parallèle des rénovations, plusieurs dossiers ont été portés par le secteur « pratiques pédagogiques », notamment celui de la rénovation de la voie professionnelle avec l'échec de cette réforme apparue lors de la publication des résultats des deux premières promotions. Après avoir contraint l'administration et l'inspection à réaliser des études sur ces résultats catastrophiques, nous avons défendu la mise en place de classes spécifiques (dossier actuellement en cours). Le second dossier concerne la filière générale avec l'engagement dès 2011 d'une procédure contentieuse devant le conseil d'État à propos de la mise en place d'une conditionnalité d'effectif pour accorder l'intégralité du volume horaire des enseignements à effectif réduits dans les classes de S. Le troisième dossier a concerné l'expérimentation du

BTSA LMD visant à inscrire le brevet de technicien supérieur dans le dispositif européen universitaire. Cette expérimentation est toujours en cours et le SNETAP-FSU continue d'en dénoncer certaines modalités. Enfin, le secteur s'est fortement impliqué dans le dossier de la rénovation des programmes des classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs et de vétérinaires lors de l'année scolaire 2012-2013.

Second périmètre : la formation des maîtres

La lutte contre les conditions et les modalités de la mise en place de la maîtrise et de la formation initiale des enseignants a constitué la seconde activité du secteur. Opposé à la réforme Chatel, remise en cause avec l'alternance politique en 2012, le SNETAP-FSU a porté lors de la consultation du projet de loi d'avenir de l'agriculture un projet cohérent de professionnalisation des enseignants. Les attermolements de l'administration et les silences du cabinet ministériel constituent un sérieux point d'inquiétude.

Troisième périmètre : la recherche pédagogique

Parent pauvre du secteur pendant cette période d'inter-congrès, la réflexion syndicale dans le domaine des sciences de l'éducation a tout de même fait l'objet d'une publication d'un dossier spécial du bulletin de l'enseignement agricole consacré aux situations d'apprentissages et des pratiques pédagogiques (numéro 351 mars 2013). Les thématiques étaient l'alternance et l'articulation entre les période de stage en entreprise et les périodes de formation en milieu scolaire, le travail collectif enseignant, une réflexion sur l'individualisation et la différenciation pédagogique, l'évaluation, le numérique pédagogique.

Enfin, le secteur a ouvert et s'est investi dans plusieurs autres dossiers, plus transversaux comme la question de l'accueil des jeunes handicapés dans le système scolaire ou les questions relatives au métier enseignant à travers la reconversion disciplinaire des PLPA Techniques de Comptabilité et Bureautiques, sujet sur lequel le SNETAP-FSU a engagé un partenariat avec un laboratoire de recherche de l'Université de Lyon 2. Le secrétaire national du secteur représente le SNETAP-FSU dans le comité de pilotage de ce programme d'études.